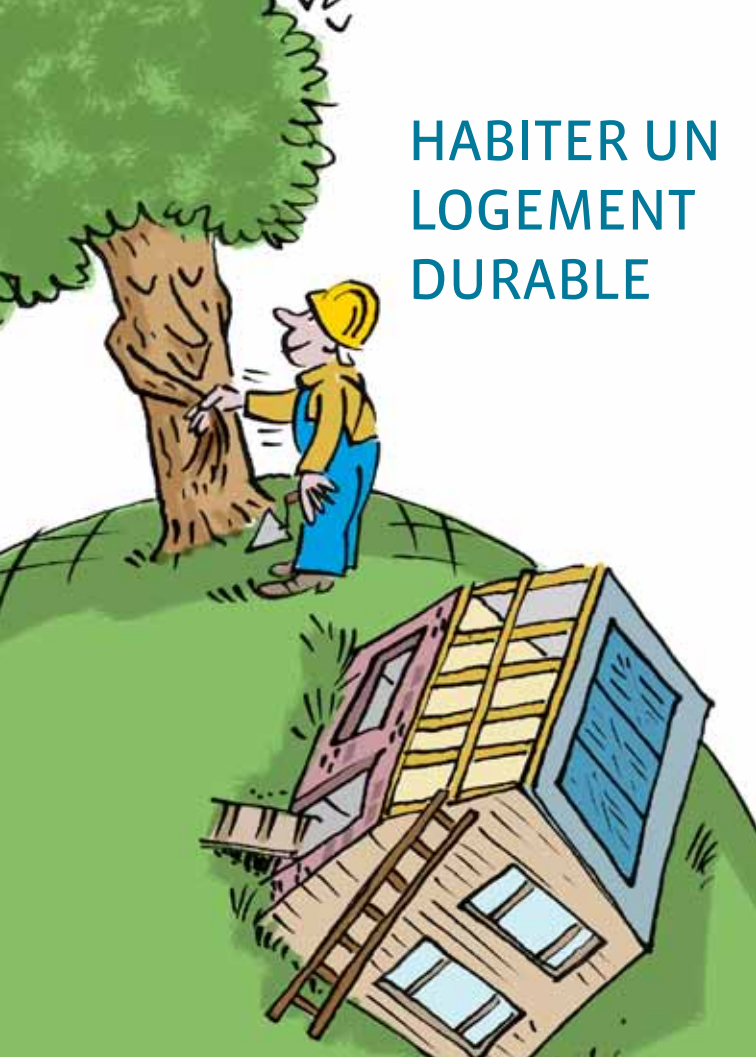


# HABITER UN LOGEMENT DURABLE



## 10 CONSEILS PRIORITAIRES ...

### 1. Isoler pour économiser l'énergie.

L'isolation est un investissement important: toiture, cave et grenier, façade (murs et fenêtres), sols et plafonds. Faites réaliser un audit énergétique pour améliorer le confort thermique, acoustique et savoir par où commencer. Une toiture non isolée peut représenter une perte d'énergie de 25%.



+ Isolez uniquement le sol du grenier si vous n'avez pas prévu de l'aménager. Vous pourrez réutiliser ce matériel pour isoler le toit ultérieurement.

+ Fenêtres : pensez à rénover les châssis avant de les changer.

2. Utiliser des équipements performants. Une installation de chauffage à haut rendement a un impact important sur votre consommation.



+ Si votre chaudière a plus de 15 ans, n'hésitez pas à la remplacer par une chaudière au gaz à condensation. Lors de son entretien régulier obligatoire, demandez l'état de performance de votre chaudière et faites-la bien régler.

+ Les énergies renouvelables à Bruxelles, c'est possible : capteurs solaires photovoltaïques, pompe à chaleur électrique, chaudière à pellets... Plus d'info: [www.bruxelles-renouvelable.be](http://www.bruxelles-renouvelable.be) ou 02 209 04 04.

3. Economiser l'eau potable. Seulement 2,5% de la consommation moyenne d'eau justifie l'utilisation d'eau potable.



+ Installez robinets et chasses économiques (jusqu'à 3X moins d'eau gaspillée), douchettes économiques (20% en moins sur votre facture d'eau chaude) et réducteurs de pression.

+ Entretenez régulièrement vos installations : jusqu'à 20% du total de la consommation d'eau d'un ménage peut être lié aux fuites.

4. Mieux gérer l'eau de pluie. La qualité de l'eau de pluie suffit parfaitement à toutes sortes d'usages : nettoyage des sols, linge, toilettes, arrosage des plantes, etc.



+ Installez ou réhabilitez une citerne et un circuit d'eau de pluie.

+ Aux abords de votre construction, préférez la terre et la végétation aux revêtements durs et imperméables. Cela permet à l'eau de s'infiltrer dans le sol et de recharger la nappe phréatique.

5. Réutiliser le matériel existant. Opter pour une rénovation, c'est déjà faire l'économie d'une bonne partie des matériaux (murs, sols...).



+ N'hésitez pas à récupérer des matériaux du bâtiment existant. Ceux-ci apporteront un plus à votre rénovation: anciennes briques, poutres d'origine, belles portes intérieures, verre coloré...

En Europe, durant tout son cycle de vie (construction, transformation, exploitation et démolition), le bâtiment est responsable de :

- 50% du total des ressources naturelles exploitées
- 40% des consommations d'énergie
- 30% des émissions de CO<sub>2</sub>
- 16% des consommations d'eau
- 40% de la production des déchets

De plus, de nombreux produits et matériaux utilisés dans la construction et l'entretien des bâtiments peuvent avoir des effets néfastes sur notre santé.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

6. Privilégier des matériaux durables : locaux, labellisés, respectueux de l'environnement.

L'utilisation de matériaux écologiques contribue à la santé des occupants de l'habitation, à un air intérieur plus sain, et à moins de déchets chimiques dangereux.



+ Pour vos sols ou vos murs, il existe des matériaux développés sur base de produits naturels, non transformés ou issus de filières de recyclage.

+ Des labels respectueux de l'environnement ont été définis afin de vous aider dans vos choix. Quand c'est possible, choisissez donc des produits locaux, certifiés ou porteurs de labels.

7. Renouveler l'air par la ventilation naturelle ou mécanique. La ventilation apporte de l'oxygène, évacue l'humidité, les allergènes et les polluants gazeux émis dans l'habitation et qui peuvent être nuisibles à la santé.



+ Aérez 2X15 min par jour. La ventilation naturelle permet à l'air frais de circuler dans toutes vos pièces avant d'être évacué et de limiter ainsi la pollution intérieure.

+ Si votre maison est bien isolée, la ventilation mécanique assure l'échange de chaleur entre l'air entrant et sortant : l'air chaud extrait réchauffe l'air froid entrant.

8. Habiter un bâtiment sain. Une habitation saine doit être agréable en termes de température, déplacements d'air et humidité ambiante.



+ Choisissez des matériaux sains pour la finition intérieure de votre logement : matières non allergènes, antistatiques et ouvertes à la vapeur ; bois massifs, peintures, enduits, laques et revêtements naturels ; produits et matières naturelles.

+ Adaptez vos comportements : privilégiez l'usage de produits écologiques et respectez-en les instructions d'usage.

9. Construire et rénover «nature admise».

Toitures et façades vertes renforcent l'isolation, augmentent le confort en été et contribuent à la sauvegarde et à l'étendue de la biodiversité.



+ Une toiture verte prolonge la durée de vie de votre toiture, améliore l'isolation et limite le risque d'inondations.

+ Privilégiez les végétaux locaux et indigènes. Ce sont les mieux adaptés à notre Région et les plus aptes à accueillir la biodiversité locale.

10. Consulter des professionnels (architectes, ingénieurs...).



Récolter des conseils adaptés au contexte de l'habitation et assurer la qualité et le professionnalisme des travaux et transformations.

+ Les spécialistes du Centre Urbain vous conseillent gratuitement sur le meilleur type d'isolation pour votre logement ou vous renseignent les organismes spécialisés et associations de quartiers compétentes : [www.curbain.be](http://www.curbain.be), 02 512 86 19.



Pour aller plus loin :

- Commandez notre brochure gratuite «Rénover et construire : 100 conseils pour respecter l'environnement et économiser l'énergie».
- Consultez les sections «éco-construction» et « Mon logement » dans la section «Particuliers» du site [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be).
- Découvrez nos fiches pratiques : [www.bruxellesenvironnement.be/guide\\_eco\\_construction](http://www.bruxellesenvironnement.be/guide_eco_construction) [www.bruxellesenvironnement.be/fiches\\_eco\\_construction\\_particuliers](http://www.bruxellesenvironnement.be/fiches_eco_construction_particuliers)



BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

10

Conseils



VILLE DURABLE  
BRU

INFOS



02 775 75 75  
[www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)